



## FICHE DE POSTE CHEF DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN –

LUZY et CERCY LA TOUR

### Contexte :

Les communes de Cercy La Tour, Chatillon-En Bazois, Luzy et Moulins Engilbert, déjà engagées dans la démarche des villages du futur ont été labellisées Petites Villes de demain. La communauté de communes Bazois Loire Morvan vient en appui de cette démarche en abondant le financement des postes des deux chefs de projets qui sont financés à 75% par l'Etat.

Les missions des chefs de projets seront réparties territorialement entre les pôles de Cercy La tour, Luzy, Chatillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert, ils assistent et conseillent les élus. Ils auront pour mission d'engager une démarche de dynamisation de leur territoire : opération programmée d'amélioration de l'habitat, revitalisation du centre-bourg, développement et animation du commerce de proximité, renforcement des mobilités et transitions énergétiques.

Certaines missions seront communes aux 2 chefs de projet. La coordination sera un élément majeur de la réussite du projet de territoire et notamment de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

Missions du chef de projet Petites villes de demain

### A l'échelle de l'intercommunalité :

- Construction et coordination et suivi de l'ORT intercommunale à l'échelle de l'ensemble du territoire en lien avec :
  - o le projet de territoire intercommunal et en fonction des stratégies existantes
  - o le second chef de projet PVD qui travaillera sur les communes de Chatillon en Bazois et de Moulins-Engilbert. Le chef de projet « Luzy-Cercy » sera le référent ORT du territoire intercommunal
- Co-Piloter le comité de projet PVD avec le second chef de projet
- Travail en relation avec les agents de la CCBLM (économie, tourisme, culture, attractivité, urbanisme notamment)

### Participer au suivi et à l'actualisation des plans-guide « village du futur » de Luzy et de Cercy La Tour :

A Luzy (50% du temps de travail) :

- Suivi de l'OPAH-RU à Luzy :

L'agent sera le supérieur hiérarchique de l'agent en charge de l'habitat à la CCBLM qui suit l'OPAH-RU (sur les aspects suivi des subventions, conventionnement, suivi des dossiers d'aides aux particuliers). Il sera en charge de la communication, du suivi des dossiers avec le prestataire et de l'animation des COPIL OPAH-RU.
- Suivi du fond –façade et des dossiers habitat d'une manière plus générale
- Suivi des dossiers de revitalisation du centre-bourg (aménagement urbains et transition écologique notamment)
- Déclinaison de l'ORT à Luzy dans la continuité de l'OPAH-RU
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, aménagement des espaces publics, transition écologique et environnement, et monter les dossiers de subventions permettant de répondre à ces besoins.

- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU,...).
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.
- Travail en relation avec l'agent « Volontaire Territorial Administratif (VTA) » pour suivre les dossiers administratifs embauché par la commune
- Travail en relation avec le manager de centre-bourg embauché par la commune

A Cercy La Tour (50% du temps de travail) :

- Construction d'actions habitat/transition écologique en fonction du diagnostic village du futur
- Suivi des dossiers de revitalisation du centre-bourg (aménagement urbains et transition écologique notamment)
- Déclinaison de l'ORT à Cercy La Tour
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, aménagement des espaces publics, transition écologique et environnement et numérique. Monter les dossiers de subventions permettant de répondre à ces besoins.
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU\*...).
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.
- Rencontrer les partenaires institutionnel et financier dans le cadre des demandes de financement.
- Travailler en relation direct avec le VTA embauché par la commune

Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges du réseau « Petites Villes de demain »
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

Sur l'ensemble des missions de l'agent, 80% du temps de travail sera consacré aux thématiques de l'habitat (Suivi de l'OPAH-RU de Luzy et construction d'action autour de l'habitat à Cercy La Tour)

### COMPETENCES REQUISES

#### Savoir :

- Maitriser les stratégies des dispositifs village du futur et petites villes de demain.
- Aménagement et développement territorial.
- Compétence en urbanisme, politique de l'habitat, transition énergétique/écologique.
- Compétence en suivi opérationnel de travaux.
- Management de projets.
- Connaissance du fonctionnement des institutions locales et de leur cadre légal et réglementaire.
- Animation de groupes et conduite de réunions.
- Maîtrise des outils numériques (bureautiques, internet...).
- Intérêt pour le développement local en milieu rural.

#### Savoir-faire /Savoir-être :

- Rigueur, organisation, disponibilité.
- Dynamisme et réactivité.
- Curiosité et sens de l'adaptation.
- Aisance relationnelle, qualité d'écoute.
- Sens du travail en équipe et faculté d'échanges avec les services.
- Discrétion et sens du service public.

Formations et diplômes requis :

- Formation Bac + 3 à Bac + 5 en aménagement et développement territorial, urbanisme, politique de l'habitat, transition énergétique/écologique

Autres :

- Employeur : Communauté de Communes Bazois Loire Morvan
- Le chef de projet devra être mobile sur l'ensemble du territoire
- La durée du temps de travail est de 35 h 00 hebdomadaires,
- 50 % du temps de travail est consacré à la commune de Luzy, 50 % du temps de travail est consacré à la commune de Cercy La Tour
- Contrat d'un an renouvelable (catégorie B)
- Rattachement hiérarchique : Sous l'autorité du président de la CCBLM et en étroite collaboration avec les maires des communes de Luzy et de Cercy La Tour. Rattaché au pôle développement de la CCBLM
- Lieu de travail : Lieu de résidence administrative : Site administratif de la CCBLM à Luzy avec un bureau complémentaire sur le site administratif de la CCBLM à Cercy La Tour. Le temps de présence et la répartition de la présence seront à affiner.